

Rémi Raher



TOME  
2



# CHRONIQUE D'UN ÉTUDIANT EN DROIT

COMMENT RÉUSSIR  
VOTRE CURSUS  
(et trouver un emploi)



Enrick · B · Éditions



CHRONIQUE  
D'UN ÉTUDIANT  
EN DROIT

Mes conseils  
pour réussir votre cursus  
(et trouver un emploi)

## DANS LA MÊME COLLECTION

*Chronique d'un élève avocat – Comment j'ai réussi l'examen du CRFPA*  
Wissam Mghazli (2016)

*Chronique d'un étudiant en droit, Tome 1 – Mes conseils pour réussir  
votre L1 (en y prenant du plaisir)*  
Rémi Raher (2016)

*Chronique d'un Maître de Conférences – Comment je suis devenu  
enseignant en droit*  
Mikaël Benillouche (mars 2017)

*Chronique d'une jeune avocate – Comment je suis passée du rêve à la  
réalité*  
Amandine Sarfati (mai 2017)

*Chronique d'une élève-magistrate – Comment j'ai réussi le concours de  
l'ENM*  
Camille Charme (septembre 2017)

*Chronique d'un étudiant en M2 – Comment j'ai passé la sélection en  
Master*  
Nicolas Gentile (octobre 2017)

RÉMI RAHER

CHRONIQUE  
D'UN ÉTUDIANT  
EN DROIT

TOME 2

Mes conseils  
pour réussir votre cursus  
(et trouver un emploi)

Enrick   
— ÉDITIONS —

© Enrick B. Éditions, 2017, Paris  
www.enrickb-editions.com  
Tous droits réservés

Directeur de la collection « *Chroniques juridiques* » : Wissam Mghazli

Conception couverture : Marie Dortier

ISBN : 978-2-35644-167-6

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

## Avertissement au lecteur

Ce livre est une chronique qui présente le point de vue de l'auteur et propose les recettes qui ont fonctionné pour lui pendant son cursus. Il est donc tout à fait possible que vous trouviez ses conseils un peu saugrenus ou pas très adaptés à votre personnalité. Le cas échéant, ne vous forcez surtout pas à faire ce qu'il dit !

Le propre d'un témoignage est qu'il correspond à la personnalité et à l'expérience de celui qui le porte, or vous êtes peut-être aux antipodes de son caractère et de sa façon de penser. En partant de là, le choix est simple :

- Si une idée vous semble bonne, faites-en bon usage.
- Si une idée vous semble mauvaise, passez à la suite.

Et dans un cas comme dans l'autre, n'hésitez surtout pas à en discuter avec vos camarades et condisciples ; c'est souvent dans l'échange avec les autres qu'on trouve la meilleure option pour soi-même.



À tous les enseignants qui m'ont inspiré.

À tous les étudiants qui m'ont supporté.

Et à mes parents qui m'ont encouragé.



# Sommaire

<b>LE MOT DU DIRECTEUR DE COLLECTION .....</b>	<b>15</b>
<b>PRÉFACE .....</b>	<b>17</b>
<b>INTRODUCTION. D'UN MONDE</b>	
<b>À L'AUTRE .....</b>	<b>21</b>
Orientation, insertion, expérimentation !.....	25
Qu'est-ce qui va changer après la L1 ?.....	28
<b>PARTIE I. LES SENTIERS</b>	
<b>DE LA PERDITION .....</b>	<b>31</b>
<b>CHAPITRE 1. Le parcours de licence.....</b>	<b>33</b>
Est-il vrai que tout le monde redouble en L2 ?.....	33
Comment choisir mes options en L2 et en L3 ? .....	35
Généraliste, droit privé, droit public : quel parcours choisir ?.....	39
<b>CHAPITRE 2. Les vertus</b>	
de la vie universitaire .....	43
Pourquoi m'engager comme bénévole dans une association étudiante ? .....	44
À quoi servent les élections universitaires ?.....	49

À quoi sert la faluche et qui sont les faluchards ?.....	51
<b>CHAPITRE 3.</b> La poursuite en master .....	55
Comment choisir mon master ? .....	57
Comment réussir mon admission en M2 ?.....	64
<b>CHAPITRE 4.</b> Les changements de parcours.....	67
Quels sont les autres cursus universitaires envisageables ? .....	68
Que fait-on dans les Instituts d'études politiques ?.....	69
Quid des écoles privées de commerce, communication, journalisme... ?.....	71
<b>CHAPITRE 5.</b> Le semestre ou l'année à l'étranger .....	75
Que sont les programmes Erasmus+ et Erasmus Mundus ?.....	76
Existe-t-il d'autres programmes d'échanges ? .....	80
<b>CHAPITRE 6.</b> L'accumulation des diplômes .....	85
Un M2, deux M2, trois M2... pour quoi faire ? .....	86
Pourquoi et comment faire un doctorat ?.....	91
Quid d'un LLM ou d'un mastère spécialisé ? .....	98
 <b>PARTIE II. LA CROISÉE</b>	
<b>DES CHEMINS</b> .....	103
<b>CHAPITRE 7.</b> La question des stages .....	105
Le stage : une première expérience professionnelle ?.....	107
Un stage à l'étranger avec le programme Leonardo ? .....	111
<b>CHAPITRE 8.</b> Les débouchés dans le secteur public .....	113

L'option classique : que sont les concours de la fonction publique ? .....	114
L'option parallèle : que sont les contrats dans le secteur public ?.....	116
Et si vous rejoigniez l'armée française ? .....	119
<b>CHAPITRE 9. Les débouchés</b>	
dans le secteur privé .....	121
Une formation unique, des compétences multiples .....	121
Pour un premier emploi :	
peaufiner mon CV et mon argumentaire.....	125
Et pourquoi pas créer mon entreprise ?.....	129
<b>CHAPITRE 10. Les professions</b>	
libérales juridiques .....	133
À quoi correspondent les professions libérales ? .....	133
Pourquoi et comment rejoindre une profession libérale ? .....	137
<b>CHAPITRE 11. La préparation des concours .....</b>	<b>141</b>
Pour le secteur public :	
IPAG ou prépa-ENA ?.....	142
Pour le concours d'avocat :	
IEJ ou prépa privée ?.....	146
Pour tous les concours :	
rigueur, organisation, motivation !.....	148
<b>CHAPITRE 12. Les procédures</b>	
de recrutement .....	153
Comment dois-je présenter mon CV ? .....	154
Comment préparer un entretien d'embauche ?.....	157
<b>CONCLUSION. Vers l'infini</b>	
<b>et au-delà</b> .....	163
Comment passer de l'idée à la réussite ?.....	166

Comment prendre de bonnes habitudes ?.....	168
<b>BONUS !.....</b>	<b>171</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>173</b>
<b>À PROPOS DE L'AUTEUR.....</b>	<b>175</b>

# Le mot du directeur de collection

Mon fils, plus tard, tu seras...

Ingénieur en mécanique automobile, expert-comptable, « cadre » (sic) dans la finance ou encore dresseur de Pokémon, chaque période de ma (jeune) vie fut ponctuée de désirs d'avenir, le plus souvent suggérés ; une passion, un père, une conseillère d'orientation ou encore un anime venant alors m'aiguiller, à tort ou à raison...

Au bout du compte et à mille lieues de mes amours initiales, me voici aujourd'hui avocat à la Cour et directeur de collection dans une maison d'édition. Ex-orateur timoré redoutant les gradins noirs de monde et avec un passé de lecteur dilettante n'ayant jamais ouvert un roman plus de dix minutes, comment, pardi, ai-je pu me retrouver là ?

Erreur de casting, malentendu du destin ? *Que nenni !* Vous apprendrez, comme ce fut mon cas, que ce sont principalement nos rencontres qui, en définitive, façonnent nos parcours.

Vous vous rêvez peut-être juge ou avocat (ou, à tout le moins, rêve-t-on pour vous de le devenir) ? Reparlons-en volontiers dans une, deux ou trois années : vous aurez éventuellement changé d'avis d'ici-là. Car la faculté de droit, en véritable *forum romanum*, est aussi un lieu de rencontres et d'échanges au sein duquel vous découvrirez

avec ravissement les innombrables débouchés qui s'offrent à vous.

À cet égard, la *Chronique d'un étudiant en droit* de Rémi Raher est une chance pour vous, étudiants en droit, en ce qu'elle vous invite notamment à participer activement, en sus des cours en salle de classe, à la tribune de l'université.

Dans le prolongement d'un tome I vous livrant conseils et astuces pour vous sortir avec brio de l'exigeante première année de droit, le présent tome, intitulé *Chronique d'un étudiant en droit – Mes conseils pour réussir votre cursus (et trouver un emploi)*, se veut avant tout un hymne à l'expérimentation : stages, bénévolat, affinements de parcours, voire faluches ! Tout y est prétexte à l'invitation à découvrir de vos propres yeux le futur métier de vos rêves.

En somme, la devise de Rémi pourrait se résumer à : « *expériences : attrapez-les toutes !* ».

**Wissam Mghazli**

Avocat au barreau de Paris

Auteur de *Chronique d'un élève avocat –*

*Comment j'ai réussi l'examen du CRFPA*

Directeur de la collection « Chroniques juridiques »

Enrick B. Éditions

## Préface

L'université – dont font partie les facultés de droit – ne choisit pas ses étudiants : ce sont eux qui la choisissent. D'où, originairement et presque par principe, le peu d'encadrement des jeunes adultes venus s'abreuver de culture juridique dans nos amphithéâtres...

Il n'y a rien d'obligatoire aux études du droit et on souhaite à tout le moins que son enseignement continue longtemps d'être un acte gratuit et désintéressé, aux antipodes des dictats ministériels ringards – issus d'un marketing déjà kitsch – sur « l'employabilité » de nos étudiants. L'idéal serait d'ailleurs de prodiguer l'enseignement universitaire sur les pelouses des campus pour bien signifier que l'université n'a pas à se justifier d'exister sinon qu'elle est le marqueur d'une civilisation extrafine et heureuse de l'épanouissement intellectuel des êtres qui la composent.

En tant qu'enseignant, je ne connais que cette nécessité : interroger et transmettre une science juridique née dès l'Antiquité, concomitamment à la philosophie. Le droit parmi (et avec) ces savoirs qu'on nommait il n'y a pas si longtemps du mot si beau et si profond d'humanités...

La liberté universitaire, que les étudiants chériront comme ses derniers défenseurs, leur laisse le choix sur les moyens de « réussir » leurs études. Elles le sont, en premier lieu (réussies), s'ils s'y sont grandis par l'acquisition de connaissances. L'étudiant idéal est ainsi celui qui lit

plus et mieux que ses enseignants, par nécessité et par goût. Avant même un cours, il a lu un livre ; il en existe de meilleurs que la plupart des cours... Pas seulement sur le contenu du droit mais sur la façon dont il faut interroger la matière.

Elles le sont, en second lieu (réussies), si les étudiants brillent à des examens auxquels nous les soumettons, non pour qu'ils y récitent du droit avec des œillères, mais afin qu'ils y administrent la preuve qu'ils savent penser en juriste, *pro et contra*, à la manière (et avec le style) d'un avocat, cette profession reine pour tout juriste qui se respecte. En un mot, la qualité d'une réflexion assise sur un savoir précis. Pour ce second type de réussite, le premier tome de la *Chronique d'un étudiant en droit* fourmillait d'excellents conseils pratiques et didactiques afin de franchir le cap de la L1 (je vous conseille donc sa lecture).

Dans le second tome de sa *Chronique*, avec ce style alerte qui caractérise son enthousiasme pour la communication et la pédagogie, Rémi Raher prodigue de très utiles conseils aux étudiants pour qu'ils choisissent un cursus adapté au long de leurs cinq années d'études. Adapté à leurs goûts, adapté à leur volonté d'exercer tel ou tel métier du droit.

Car depuis une dizaine d'années, les études du droit se sont profondément renouvelées ! Le droit étant un art en plus d'être une culture, le nombre des options et des masters a été multiplié. Dans l'intérêt des étudiants, bien entendu : les choix nombreux qui leur sont proposés correspondent à un enseignement qui garantit un emploi dans un ou plusieurs domaines spécialisés... Malheureusement, faute de moyens en personnel, ni les enseignants ni l'administration universitaire ne peuvent conseiller chaque étudiant sur les mérites et/ou l'utilité des options et des parcours.

De ce point de vue, ce second tome de la *Chronique d'un étudiant en droit* est un outil précieux. Les étudiants auront en outre les conseils d'un auteur qui connaît parfaitement son sujet, comme en témoignent son propre parcours et sa forte implication dans la vie administrative et sociale des facultés qu'il a fréquentées. Car c'est le dernier mérite – et non des moindres – qu'on voudrait souligner du présent livre : il présente la faculté de droit comme un lieu de vie en plus d'être le lieu du savoir.

Espérons qu'il incitera les étudiants à s'impliquer dans les liens sociaux et professionnels qui savent se tisser en dehors des cours, dans les associations, dans les syndicats, dans les stages, dans la représentation aux différents conseils qui administrent la faculté et l'université.

Les études de droit sont un plaisir et un épanouissement, à un âge où la vie est par principe heureuse. Ce livre de conseils, en plus de son aspect pratique, le rappelle utilement.

**Grégoire Bigot**

*Agrégé des facultés de droit  
et doyen honoraire*

*Professeur à l'université de Nantes*



INTRODUCTION

# D'UN MONDE À L'AUTRE

« Il faut que tu respires... »

[ *Mickey 3D* ]



Certains arrivent en fac de droit par choix, d'autres par défaut, et d'autres encore par hasard. Dans mon cas, ce fut un peu les trois...

Comme je le racontais dans le tome 1 de ma *Chronique d'un étudiant en droit*, j'ai fait un passage express dans une classe d'hypokhâgne en lycée militaire et puisque je m'en suis échappé dès le début du premier trimestre, l'université était la seule possibilité d'inscription qui me restait. Un cursus juridique s'est alors imposé comme le choix le plus logique compte tenu de mes aspirations de l'époque (qui ont bien changé depuis).

En revanche, si on persiste après la LI, c'est rarement par hasard. C'est donc par choix, ou par défaut... Je souhaite pour vous que ce soit par choix ! Mais si ce n'est pas le cas, rien n'est perdu : l'horizon est vaste et les opportunités sont multiples, il n'appartient qu'à vous de les saisir et ce livre va s'efforcer de vous y aider. Car le droit n'est qu'une porte d'entrée vers l'enseignement supérieur et la vie professionnelle mais les voies de sorties sont nombreuses.

Ainsi, on peut tout à fait débiter un cursus juridique et bifurquer ensuite vers la communication, le commerce, les ressources humaines et des dizaines d'autres parcours. Bien sûr, on peut aussi persister pour passer des concours de la fonction publique, s'orienter vers un emploi dans le secteur privé ou faire le choix d'une profession libérale. La mauvaise

nouvelle, c'est que de toute façon, il faudra bosser pour y arriver. Mais la bonne nouvelle, c'est que tout cela ne dépend que de vous. Et dans un cas comme dans l'autre, votre formation de juriste vous sera utile tout au long de votre vie.

### Témoignage

« Parfois considéré comme un cursus récupérateur de tous ceux qui ne savent pas bien où aller après le bac, le cursus en droit offre une palette de débouchés professionnels très différents, dans le secteur public comme dans le privé. Il est également bien utile pour développer sa culture générale. »

– *Benjamin Baudry, licence de droit + master IEP Rennes, collaborateur de cabinet en mairie*

En ce qui me concerne, côté études, j'ai commencé par le droit pour bifurquer vers les sciences politiques et revenir vers le droit ensuite (et quelques autres trucs mais je vous passe les détails pour l'instant). Côté boulot, j'ai fait du zigzag un mode de vie en travaillant aussi bien dans le secteur public que dans des entreprises privées, à la fois comme salarié ou comme entrepreneur.

Et vous savez quoi ? D'une part, je ne compte pas changer de façon de faire, d'autre part, ma culture juridique est un atout à chaque fois. Après tout, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise raison de commencer des études de droit... et il n'y a pas non plus de bonne ou de mauvaise façon de les finir (mais avec un diplôme, c'est quand même mieux).

Au-delà de mon exemple, vous découvrirez à la lecture de ce livre de nombreux témoignages d'autres personnes qui sont passées par les bancs de la fac de droit et qui ont connu des parcours variés et parfois surprenants, mais finalement cohérents : l'important, c'est d'être à l'aise avec soi-même, pas avec ce qu'on serait censé faire.

## Témoignage

« Je ne suis pas juriste aujourd’hui mais le droit reste une base utile dans ma vie professionnelle et dans celle de beaucoup d’anciens étudiants en droit : quel que soit votre métier plus tard, vous aurez sûrement à rédiger des notes ou des argumentaires et à monter des dossiers.

Et on voit tout de suite les personnes ayant fait des études de droit à la lecture d’un document : il est mieux construit et structuré donc sa lecture est fluide et les informations essentielles plus visibles. Le droit est donc une clé qui ouvre de multiples portes... »

– *Nicolas Pailloux, master droit et gouvernance des systèmes financiers publics (Paris-1), responsable relations publiques de l’Union nationale de l’Aide, des Soins et des Services aux domiciles (una.fr)*

## Orientation, insertion... expérimentation !

Avant de passer à la suite, j’aimerais vous faire part d’une réflexion en particulier. Je sais que l’avenir est anxiogène et que dès le collège, beaucoup de gens vous parlent d’orientation et d’insertion ; c’est la crise, que voulez-vous ! Sauf que de mon point de vue, c’est prendre les choses à l’envers : on ne peut pas décider de ce qu’on aimera faire *avant* d’avoir essayé. Donc profitez de vos années d’études pour expérimenter de nouvelles choses et accumuler les expériences, c’est le moment ou jamais.

De plus, le campus est l’endroit idéal pour ça. C’est un lieu de vie qui regorge d’associations, de lieux de rencontres, de projets à mener, d’événements pour s’impliquer. Il suffit de chercher un peu pour trouver quelque chose qui vous intéresse, que ce soit dans les bureaux des étudiants, les associations sportives, les journaux universitaires, les

collectifs politiques, les actions sociales... Vous n'aurez (finalement) que l'embarras du choix. Et vous constaterez que ces « activités de loisirs » pourront devenir de véritables hobbies ou de nouvelles orientations professionnelles auxquelles vous n'auriez jamais pensé avant.

Pour ne citer que mon propre exemple (j'avoue que c'est plus facile), je ne connaissais pas grand-chose à l'engagement citoyen et rien du tout à la politique ni aux institutions en arrivant à la fac. Mais les associations de filières que j'ai rejointes et les élections étudiantes auxquelles j'ai participé m'ont ouvert de nouvelles voies, aussi bien pour mon cursus (avec un master spécialisé dans les institutions politiques) que pour la vie professionnelle (en devenant conseiller technique auprès d'un président de Région). Je vous encourage donc vivement à aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs... et tant pis si ce n'est pas le cas, vous saurez au moins ce qui ne vous plaît pas !



### Témoignage

« Après un bac ES, j'ai choisi la filière droit pour la culture générale, la nouveauté de la matière et surtout la garantie de me laisser la porte ouverte à toutes sortes d'autres formations ultérieures... Mais j'ai trouvé que la faculté était un lieu froid et impersonnel qui grouillait d'individus inconnus ! Donc j'ai ressenti la ferme envie de m'y investir pour y rencontrer du monde, échanger, partager, rire... Trouver ma place, en somme.

Après plusieurs mois en tant que membre actif au sein du bureau des élèves, j'en suis devenue la vice-présidente et j'ai pris en charge l'organisation des événements étudiants, tels que les forums, les soirées et autres bourses aux livres. Ces activités m'ont fait découvrir une nouvelle voie : l'événementiel. Ce qui m'a conduit à changer d'orientation et à m'épanouir complètement ! »

– *Laura Le Berre, DEUG de droit + Sciences Com', general manager du Wazzah Resort de Koh Samui (Thaïlande)*

À ce sujet, vous remarquerez sans doute au fil des pages que je suis un grand partisan du droit à l'erreur (sans doute parce que j'en fais beaucoup). Après tout, l'approche scientifique consiste à émettre une hypothèse et à la valider ou l'invalider en la testant, or il n'y a pas de raison que ce soit différent pour les sciences juridiques. Dès lors, il est possible que certaines idées présentées dans cet ouvrage vous semblent complètement saugrenues. Le cas échéant, ce n'est pas grave : oubliez-les et passez à la suite.

Car ce livre n'est pas *la* méthode infaillible pour perdre 10 kg, devenir riche et valider votre master avec mention ! En toute sincérité, j'ai essayé d'écrire le livre que j'aurais voulu avoir entre les mains à la fin de ma LI, quand j'avais beaucoup de questions et que j'y trouvais trop peu de réponses. Mais ça ne veut pas dire que ce qui a fonctionné pour moi fonctionnera pour vous. Tous les chapitres que vous allez lire proposent des retours d'expériences et des astuces éprouvées (par moi-même ou par les témoins sollicités) mais il n'y a rien d'impératif dans tout ce qui est écrit. Vous noterez aussi que certains « témoins » ne sont pas d'accord entre eux ou ne sont pas d'accord avec moi et c'est une bonne chose : c'est en multipliant les points de vue que vous trouverez ce qui vous convient le mieux.

Et surtout, si vous avez trouvé une façon de fonctionner qui vous réussit parfaitement et qui vous a permis de valider votre première année avec brio (et en restant sain d'esprit), ne l'abandonnez surtout pas au prétexte que je porte un regard critique dessus ! Vous êtes bien plus légitime pour moi pour dire ce qui fonctionne dans votre cas ; c'est de votre vie dont il s'agit.

## Qu'est-ce qui va changer après la L1 ?

Chaque année depuis votre entrée au collège, on vous explique que « *cette année, ça va changer* ». Vous n'avez pas toujours eu le sentiment que c'était le cas ? Pour le coup, en arrivant à la fac, c'est devenu vrai... et en arrivant en L2, ça le sera tout autant. Car il ne faut pas vous mentir : en L1, la plupart des enseignants considèrent encore les étudiants comme des ados qu'il ne faut pas trop brusquer. Or en L2, par la magie de quelques examens réussis, vous voilà devenus des juristes accomplis !

Donc si vous avez des lacunes en ce qui concerne le vocabulaire spécifique ou la méthodologie juridique, désolé pour vous mais vous aurez tout juste quelques semaines pour compenser ces manques, sans quoi vos notes vont dégringoler à la vitesse grand V. En revanche, pas d'inquiétude si une matière de L1 vous rebutait *ad nauseam* car vous n'êtes plus au lycée et les enseignements changent chaque année, sans toujours avoir de rapports entre eux (même si les fondamentaux restent les mêmes, il ne faut pas exagérer).

### Témoignage

« Une fois la L1 passée, on souffle un peu... mais pas longtemps ! La L2 est une année chargée où il faut se battre, commencer à se démarquer des autres et trouver son propre style d'écriture ; ça aide toujours quand on a un style d'écriture original, notamment si vous voulez avoir de bonnes notes à vos commentaires d'arrêts. Lisez beaucoup, cultivez-vous... et n'hésitez pas à ajouter un peu de culture générale dans vos devoirs, ça fait toujours classe ! »

– *Chanez Herbanne, master de droit privé approfondi (Amiens), conseillère municipale et régionale*

Autre nouveauté non négligeable : dans de nombreuses universités, on vous demande dès la L2 d'opter pour un cursus plus orienté vers le droit public ou vers le droit privé, les indécis pouvant choisir de rester généralistes. Cela peut faire le bonheur de certains et plonger les autres dans l'angoisse des questions existentielles... mais vous trouverez la clé de ce choix dès le chapitre 1 de ce livre, donc pas d'inquiétude.

Dans l'absolu, si vous avez réussi à franchir le cap de la L1, il n'y a aucune raison pour que vous vous plantiez par la suite. Conservez à l'esprit qu'un bon étudiant en droit doit faire preuve de rigueur et d'esprit de synthèse tout en sachant ordonner clairement et rédiger agréablement ses idées. Et partant de là, il n'y a plus qu'à vous mettre à bosser ! Certaines semaines seront plus difficiles que d'autres mais il faut voir le travail non comme une peine à subir mais comme une opportunité de progresser : l'horizon recule au fur et à mesure qu'on avance vers lui.

Je vous souhaite une bonne lecture, un cursus épanouissant et une vie heureuse.



PARTIE I

LES SENTIERS  
DE LA PERDITION

« Pour être irremplaçable, il faut être différent. »

[ *Coco Chanel* ]



## CHAPITRE 1

# Le parcours de licence

Avec votre année de L1 en poche, vous allez pouvoir passer à la suite de votre cursus. Et c'est parfois là que les choses se corsent un peu : les matières commencent à être plus approfondies et les enseignements sont plus tournés vers les techniques juridiques. Vous allez donc devoir apprendre à manier de nouveaux concepts plus pointus et à saisir certains mécanismes de procédure.

Là encore, il s'agit surtout d'une question d'état d'esprit : soit vous considérez que tout cela est vraiment compliqué et vous dépensez votre énergie à angoisser plutôt qu'à réfléchir, soit vous considérez au contraire qu'il s'agit d'une nouvelle gymnastique intellectuelle plus intéressante et vous commencez à devenir un vrai juriste.

## Est-il vrai que tout le monde redouble en L2 ?

Vous entendrez souvent dire que c'est en L2 qu'il y a le plus de redoublements. C'est vrai... mais il faut aussi comprendre pourquoi (cela évite de se dire qu'on va redoubler quoi qu'il arrive).

Tout d'abord, la notion de « *plus de redoublements* » n'est qu'un comparatif en pourcentage, or la loi des nombres s'explique facilement. Il y a peu de redoublements en L1 parce

que la plupart des personnes concernées abandonnent en cours de route, ce qui fait d'office 50 % de redoublants potentiels qui quittent le système. Et il y a peu de redoublements en L3 parce que c'est une suite logique de la L2 donc c'est une année moins difficile, comparée aux deux précédentes.

Reste à savoir pourquoi il y a un peu plus de redoublements en L2. Eh bien les raisons sont nombreuses mais pas infranchissables : on a tendance à se relâcher puisque la L1 est derrière nous, on connaît plus de monde donc on fait plus la fête au lieu de travailler, on est devenu majeur donc on a moins ses parents sur le dos, on a rencontré quelqu'un et les soirées de révisions sont occupées à autre chose... Vous le voyez, aucune de ces raisons n'est liée à la difficulté des enseignements.



### Témoignage

« On dit souvent que la deuxième année est la plus difficile mais sans être particulièrement brillant, j'ai fait mon DEUG en deux ans. Par contre, dans certains cas, c'est après que ça se gâte... »

– *Benedict Kimmel, master droit privé (carrières juridiques), master droit public (relations internationales), DESS droit des contentieux... et prof d'anglais*

En ce qui me concerne, j'ai redoublé ma L2 pour des motifs qui n'avaient absolument rien à voir avec l'université. Tout d'abord, je suis parti de chez mes parents pour m'installer en colocation avec un pote de fac et il s'est avéré que ce fut un très mauvais choix : le coloc en question est tombé amoureux de moi, et comme je préfère les filles aux garçons, cela a posé quelques problèmes dans notre relation amicale, ce qui rendait la vie quotidienne assez pesante. Ensuite, sans doute pour éviter d'être trop souvent chez moi, je me suis un peu enflammé et j'ai pris la présidence de deux associations, ce qui consommait

beaucoup de temps et d'énergie. Enfin, mon réseau de connaissances s'étant beaucoup développé, j'ai commencé à passer plus de temps à squatter les bars des soirées étudiantes que les amphis de la fac...

Pour tout vous dire, j'étais tellement à la masse à la fin de l'année que j'ai réussi à me tromper deux fois de lieux d'examens et que j'avais même oublié une des options que j'avais choisies au deuxième semestre (parce que je n'y avais jamais mis les pieds). Je ne pouvais donc m'en prendre qu'à moi-même et vous comprenez que la difficulté supposée de la L2 est surtout une difficulté à s'imposer un minimum d'autodiscipline. Dernier conseil en la matière, que vous aurez sûrement deviné : ne prenez surtout pas exemple sur moi !

## Comment choisir mes options en L2 et en L3 ?

Alors que la L1 est assez généraliste parce qu'on ne sait pas trop où on atterrit en arrivant à la fac, les années de L2 et L3 sont souvent l'occasion de se torturer les méninges sur le choix des options. On a l'impression qu'on joue toute sa vie sur un détail mineur au moment de choisir entre une initiation au droit de l'environnement et une introduction générale à la macroéconomie. Détendez-vous...

La première chose à faire, exactement comme en L1, est de vérifier le contenu des cours proposés. Donc là aussi, je vous recommande d'assister aux réunions de pré-rentrée pour profiter du défilé des profs qui viennent présenter leur matière puis d'aller assister aux premiers cours pour voir si le contenu est aussi sexy que l'intitulé et si vous êtes compatible avec le prof (on dira ce qu'on veut, mais ça compte).

Quant à la première raison qui doit guider votre choix, il y a un grand débat sur le sujet. D'un côté, on vous dira de choisir les options utiles pour votre orientation professionnelle. D'un autre côté, on vous dira de choisir les cours qui vous intéressent le plus. Pour ma part, je serais tenté de faire la synthèse entre les deux en prenant le problème à l'envers : si vous voulez devenir inspecteur des impôts mais que les finances publiques vous rebutent (ou si vous souhaitez devenir commissaire de police mais que vous êtes allergique au droit pénal), vous devriez peut-être changer d'orientation... et la question de l'option à choisir se règlera d'elle-même.

### Témoignage

« En premier lieu, il faut se renseigner sur les enseignements dispensés (sur la plaquette, en ouvrant un ouvrage, etc.) afin d'effectuer un choix éclairé. Dans un second temps, il faut arbitrer son choix en fonction de ses affinités avec la matière et avec ses ambitions universitaires et professionnelles (afin d'opérer un choix cohérent qui sera mieux perçu qu'un parcours désordonné).

Mais il faut également prendre en compte les réalités : si vous n'aimez pas l'enseignant, alors ne vous le coltinez pas, de même que si l'enseignant est réputé pour mettre des notes très basses... prenez-le en compte. »

– Julien Rivet, étudiant en droit (Tours), rédacteur sur *juriswin.com* et ambassadeur éditorial

### Témoignage

« La fac, c'est bien, mais en dehors de ceux qui souhaitent mettre leurs talents au service de l'Éducation nationale, ce ne sera qu'un passage dans leur vie... Il faut donc ne pas oublier de faire des choix en terme de matières et d'options qui soient logiques et bénéfiques pour votre formation !

Se dégagent alors deux catégories d'étudiants : « je sais ce que je veux faire plus tard » et « je n'en ai aucune idée ». La première catégorie doit faire en sorte de ne pas passer à côté des quelques matières indispensables à la réalisation de son projet tandis que la seconde privilégiera souvent les matières générales permettant de changer d'orientation le plus tard possible. Attention, ces choix se font parfois avec une vision à plus long terme que le simple semestre. Ainsi, des matières peuvent se poursuivre sur plusieurs années... Malgré cela, il existe des options qui n'ont d'autre intérêt que de parfaire sa culture générale. C'est là que vous pouvez faire des choix purement « plaisir » mais aussi des choix stratégiques. Eh oui, la stratégie a toute sa place dans les études supérieures ! En droit comme ailleurs, un système de coefficient existe, donc soit vous le subissez, soit vous en... abusez ?

Ainsi, que l'on soit gonflé à bloc pour passer ses examens jusqu'à son doctorat en ayant chaque année une mention ou bien que l'on passe par la case « rattrapages », négliger les coefficients est une erreur ! Il arrive même que des étudiants fassent l'impasse sur certaines matières pour se concentrer sur d'autres, en ayant calculé que cela pouvait mathématiquement être rentable.

Et n'oubliez pas que s'ajoute à cela le système de validation des blocs (ou unités), rendant parfois beaucoup moins intéressant le fait d'avoir une ribambelle de 9/20 plutôt qu'un sympathique 13 qui permet, soit de valider son bloc en vue d'un redoublement, soit de compenser largement des 6/20 obtenus ailleurs... grâce à un coefficient important. »

– *Brice Chenantais, licence de droit (Nantes), gendarme*

Je vous avoue qu'en L2, je n'ai pas eu cette difficulté : toutes les options obligatoires me semblaient super chiantes ! Du coup, j'ai opté pour les options réputées faciles afin de limiter le travail en dehors des TD laborieux à préparer... avec le succès que l'on sait, puisque j'ai quand même redoublé ma L2. Quant à la L3, ce fut beaucoup plus simple : toutes les matières étant imposées, on n'avait pas vraiment l'occasion de tergiverser.

Cela étant dit, il y en a aussi qui savent déjà très précisément ce qu'ils veulent faire, voire qui ont déjà identifié le master de leur rêve. Le cas échéant, le choix est simple : prenez toutes les options qui ressemblent le plus à l'endroit où vous voulez atterrir ! En revanche, si vous êtes toujours à mi-chemin entre le touriste et le juriste, profitez de cette incertitude pour ouvrir votre horizon et choisissez les options qui vous font plaisir.

Pour ma part, j'étais plutôt dans cette deuxième situation et les matières qui me semblaient les plus intéressantes concernaient la sociologie politique, les relations internationales, l'analyse des comportements électoraux, etc. Au final, cela m'a logiquement orienté vers un cursus spécialisé dans l'analyse du fonctionnement des institutions politiques dès la L3. Et tout est tellement plus simple une fois qu'on a trouvé sa voix : j'allais en cours avec plaisir, j'ai oublié la notion même de rattrapages et j'ai obtenu mes diplômes avec mention (ce qui ne gâche rien). Donc ouvrez votre esprit et suivez votre instinct, vous trouverez sans doute votre bonheur... à condition de le chercher.

### Témoignage

« Le choix des options peut paraître accessoire car les coefficients ne sont souvent pas énormes. Alors on se dit que l'on va soit se faire plaisir avec un cours qui paraît intéressant sur le papier, soit sélectionner une option qui vient en appui d'une matière principale. À mon sens, le mieux est de choisir une matière qui sera utile à long terme, surtout si on a déjà une idée (même vague) de son orientation post-licence. Et si on peut choisir une matière extra-juridique, c'est encore mieux et ça permet de souffler un peu. »

– Victor Piou, licence de droit + master gestion du patrimoine (Nantes), banquier privé LCL

 **Témoignage**

« Le choix des matières et des options relève d'un choix stratégique. Le principal écueil à éviter est de se laisser tenter par une vision mathématique et tactique consistant à choisir les matières que l'on pense (souvent à tort) faciles afin d'engranger des points... Bien au contraire, ces choix cruciaux doivent se faire en fonction de vos affinités pour les différents enseignements proposés et, *in fine*, au regard du métier que vous souhaiteriez effectuer plus tard.

Je pense donc qu'il faut savoir se mettre en difficulté en choisissant les matières qui nous attirent réellement malgré leurs « *difficultés supposées* ». J'emploie des guillemets car un étudiant sûr de ses choix et bosseur arrivera toujours à surmonter les difficultés qu'il imagine « *insurmontables* ». Il faut aussi garder à l'esprit que les sélections en master 1 et 2 se feront sur vos choix des premières années... et que les éventuels entretiens de sélection auront principalement pour objet de révéler votre motivation et les raisons de vos choix antérieurs. »

– Camille B., master d'administration et politiques publiques (Assas), juriste en droit public des affaires

## Généraliste, droit privé, droit public : quel parcours choisir ?

Dans de nombreuses universités, on impose désormais un choix d'orientation aux étudiants dès la troisième année de licence sous forme de « *mention* » ou de « *parcours* » en droit privé, droit public ou droit généraliste (parfois dite « *licence mixte* » ou « *droit général* »). Cela génère parfois un peu d'anxiété au moment de choisir... mais franchement, ne vous inquiétez pas !

Le choix de cette « *spécialisation* » en licence n'est ni décisif ni définitif. D'une part, parce que les enseignements dans les parcours de droit privé incluent aussi des

matières de droit public, et réciproquement. D'autre part parce que cette « *spécialisation* » un peu artificielle intervient surtout sur le choix des matières en TD...



### Témoignage

« Il faut choisir ses options en fonction de ses envies et de sa future profession. Par exemple, j'ai tout de suite su que je ferais du droit privé car je souhaitais devenir avocate en droit de la famille... J'ai donc choisi le "parcours droit privé" ! Ce qui est assez drôle car, avec un peu de recul, je pense que j'aurais dû choisir le parcours droit public : je suis devenue conseillère municipale et régionale donc le droit public aurait été plus approprié ! »

– Chanez Herbanne, master de droit privé approfondi (Amiens), conseillère municipale et régionale

Cette décision à l'issue d'une deuxième année de droit ne va donc pas pénaliser votre carrière mais cela ne vous empêche pas d'être cohérent. Par exemple, si vous voulez devenir inspecteur des impôts, le choix d'une licence en droit privé avec des TD en droit pénal et droit des contrats n'a sans doute pas grand-chose de judicieux en vue de la préparation de vos futurs concours. De même, si votre objectif est d'être juge d'instruction, il n'est pas forcément utile d'approfondir l'analyse des gouvernements comparés et la théorie des finances publiques.

Par ailleurs, l'immense majorité des concours et des professions juridiques sont ouverts aussi bien aux juristes « *privatistes* » que « *publicistes* », il n'y a donc rien de mal à opter pour une solution hybride si vous n'avez pas vraiment de préférence entre le droit public et le droit privé. Dites-vous bien que ces querelles de chapelle sont très superficielles et ne vous concernent pas franchement...

## Témoignage

« On nous prend beaucoup la tête pour choisir entre droit public et droit privé mais l'un n'empêche pas l'autre ! Après avoir redoublé ma maîtrise de droit privé « mention carrières judiciaires » (pour une matière au 2<sup>e</sup> semestre...), j'ai fait une maîtrise de droit public « mention relations internationales ».

Ce double cursus m'a permis d'intégrer plus facilement un DESS « droit des contentieux » où j'ai étudié aussi bien le contentieux privé (droit processuel, arbitrage...) que le contentieux administratif, communautaire et social.

Au final, j'ai d'ailleurs fait mon mémoire sur le projet de Constitution européenne... juste avant que les Français ne votent « non » ! »

– *Benedict Kimmel, master droit privé (carrières juridiques), master droit public (relations internationales), DESS droit des contentieux... et prof d'anglais*

Une licence de droit général ne vous fermera aucune porte de toute façon. Idem pour les parcours en droit public et droit privé, d'ailleurs ! Même pour une sélection en master 2, si on peut s'interroger sur la cohérence de votre parcours, cela ne vous empêchera pas de justifier vos choix voire de valoriser un profil un peu différent.

Ce qui fera la différence au final, ce sont vos notes et le plaisir que vous prendrez dans vos études ainsi que la variété de vos expériences personnelles et professionnelles, pas vos matières de TD en L3. Vous forcer à faire du droit notarial ou du droit public des affaires si ce n'est pas votre truc ne vous mènera pas loin. Donc faites ce que vous aimez et les résultats suivront !

 **Témoignage**

« Certains vous diront de rester généraliste, d'autres vous diront de vous spécialiser... Je vous conseille surtout de faire ce que vous aimez. »

– *Camille Allano, LLM Cardiff + master droit de l'environnement (Paris-1)*